

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 8 JUILLET 2010**

Délibération
n° 2010.07.134

**Bâtiment 9-10 du Pôle
mécanique à L'Isle
d'Espagnac : vente à
la société MECA
PLUS**

LE HUIT JUILLET DEUX MILLE DIX à 17h30, les membres du conseil communautaire se sont réunis au siège de la communauté - 25 boulevard Besson Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : **2 juillet 2010**

Secrétaire de séance : Jacques NOBLE

Membres présents :

Philippe LAVAUD, Denis DOLIMONT, Jean-Claude BEAUCHAUD, François NEBOUT, Michel BRONCY, Fabienne GODICHAUD, Didier LOUIS, Jean-Claude BESSE, Jean-François DAURE, Nicolas BALEYNAUD, Brigitte BAPTISTE, Jacky BONNET, Patrick BOUTON, Yves BRION, Stéphane CHAPEAU, Françoise COUTANT, Eric DANCHE, Marie-Noëlle DEBILY, Catherine DEBOEVERE, Nicolas DENIS, Gérard DESAPHY, Catherine DESCHAMPS, Gérard DEZIER, Jacques DUBREUIL, Maryse DUMEIX, François ELIE, Guy ETIENNE, Annette FEUILLADE-MASSON, Maurice FOUGERE, Michel GERMANEAU, Sébastien GOURET, Jean-Pierre GRAND, Janine GUINANDIE, Maurice HARDY, Robert JABOUILLE, Madeleine LABIE, Joël LACHAUD, Françoise LAMANT, André LAMY, Dominique LASNIER, Bertrand MAGNANON, Djillali MERIOUA, Cyrille NICOLAS, Jacques NOBLE, Jean PATIE, Marie-Annick PAULAIS-LAFONT, Catherine PEREZ, Laurent PESLERBE, Alain PIAUD, Rachid RAHMANI, Philippe RICHARD, Martine RIVOISY, Frédéric SARDIN, Dominique THUILLIER, Patrick VAUD, Gilles VIGIER

Ont donné pouvoir :

Bernard CONTAMINE à Cyrille NICOLAS, Nadine GUILLET à Nicolas BALEYNAUD

Excusé(s) représenté(s) :

André BONICHON par Eric DANCHE, Véronique MAUSSET par Nicolas DENIS

Excusé(s) :

Christian RAPNOUIL

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE / FONCIER -
IMMOBILIER

Rapporteur : **Monsieur BEAUCHAUD**

**BATIMENT 9-10 DU POLE MECANIQUE A L'ISLE D'ESPAGNAC : VENTE A LA SOCIETE
MECA PLUS**

La société MECA PLUS est spécialisée dans les activités d'équipements mécaniques et électriques, automatismes industriels et chaudronnerie. Le bâtiment qu'elle occupe depuis 6 ans par le biais d'un contrat de location est situé dans la zone industrielle n°3 au 35 boulevard Salvador Allende à L'Isle d'Espagnac, sur les parcelles cadastrées AB107 à 110 et 122.

Dans le cadre de sa stratégie, le dirigeant de la société nous a fait part de son intérêt d'acquérir le bâtiment occupé.

La vente du bâtiment pourrait se faire sur la base d'un prix négocié à 192 000 € HT nets vendeurs. Pour mémoire, la valeur domaniale du bien est de 126 000 €.

La présente vente est consentie par le GrandAngoulême, assujettie à la taxe sur la valeur ajoutée dans le cadre de ses activités économiques. Le GrandAngoulême se substituera volontairement à l'acquéreur et reversera aux services fiscaux, une fracture de la TVA antérieurement récupérée, diminuée d'un vingtième par année civile depuis la date d'achèvement de l'immeuble.

Pour la présente cession, le montant de la TVA à régulariser est de 12 674,61 € si la vente a lieu en 2010.

Vu l'avis du Service du Domaine,

Vu l'avis favorable de la commission développement économique du 24 juin 2010,

Je vous propose :

DE VENDRE à la société MECA PLUS, ou toute autre société intervenant pour son compte, le bâtiment situé au n°9-10 du Pôle Mécanique sur les parcelles AB107 à 110 et 122 en cours de division, au prix de 192 000 € HT complété du montant de la régularisation de la TVA de 12 674,61 €, les frais associés à cette vente étant à la charge de l'acquéreur.

D'AUTORISER Monsieur le Président à signer les actes à venir.

D'INSCRIRE la recette à l'article 775 - budget annexe développement économique et de constater les opérations d'ordre nécessaires à la sortie de l'actif du patrimoine du GrandAngoulême.

**APRES EN AVOIR DELIBERE,
LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,
A L'UNANIMITE,
ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE.**

Certifié exécutoire :

Reçu à la Préfecture de la Charente le :

12 juillet 2010

Affiché le :

12 juillet 2010